

Consultation publique préalable à la réalisation d'un projet de montée en débit via l'offre PRM

1. Description sommaire du projet de montée en débit

Mise en œuvre d'infrastructures de télécommunications pour la montée en débit (« Points de Raccordements Mutualisés »).

2. Le sous-répartiteurs concerné par le projet de montée en débit

CLE_SR	CODE COMMUNE DE LA SR	LIBELLE COMMUNE DU SR	NBRE LP TOTAL DE LA SR
24534SIG109	24549	THENAC PUYGUILHEM	36

3. Eléments de réponses attendus de la part des opérateurs

Les opérateurs sont invités à communiquer, le cas échéant, leurs intentions de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique concernant chacune des 67 zones de sous-répartition listées dans le tableau « sous-répartiteurs concernés par le projet de montée en débit ».

Pour cela il est demandé aux opérateurs de compléter le tableau suivant pour chaque zone de sous-répartition identifiée et concernée par leurs intentions de déploiement de réseaux à très haut débit en fibre optique.

Zone arrière de sous-répartition concernée : XX	
Technologie envisagée pour le déploiement	
Est-ce que le déploiement concerne les clients résidentiels ?	
Date prévisionnelle des études	
Date prévisionnelle d'engagement des travaux effectifs	
Durée prévisionnelle des travaux	
Date de couverture complète prévisionnelle de la zone	
Coordonnées d'un contact désigné par l'opérateur	